



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) SOUMIS A EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Par arrêté n° AR.2019/63, en date du 20 septembre 2019, le Maire de FONTENAY-LE-VICOMTE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de FONTENAY-LE-VICOMTE.

A cet effet, Monsieur Jean-Pierre BELLEC a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de VERSAILLES.

Le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de FONTENAY-LE-VICOMTE, située 4 rue de la Mairie à FONTENAY-LE-VICOMTE (91540), pendant 32 jours consécutifs à compter du lundi 28 octobre 2019 jusqu'au jeudi 28 novembre 2019 (inclus), aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00,

Le mercredi : de 8h30 à 11h30,

Le samedi 16 novembre 2019 : de 9h00 à 11h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier dans les locaux de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture précités, et sur le site internet de la Ville www.fontenaylevicomte.fr.

Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de FONTENAY-LE-VICOMTE, salle du Conseil Municipal :

- | | | |
|---------------------------|------------|--|
| - Lundi 28 octobre 2019 | matin | de 8h30 à 11h30 ouverture enquête |
| - Samedi 16 novembre 2019 | matin | de 9h00 à 11h30 |
| - Jeudi 28 novembre 2019 | après-midi | de 14h00 à 17h00 clôture de l'enquête. |

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) pourront être consignées sur les registres d'enquête publique déposés à la Mairie de FONTENAY-LE-VICOMTE ou par voie électronique à l'adresse contact@mairieflv.fr, ou bien les adresser par écrit, pour qu'elles soient parvenues avant la fin du délai de l'enquête publique, au commissaire enquêteur en MAIRIE de FONTENAY-LE-VICOMTE – 4 rue de la Mairie – FONTENAY-LE-VICOMTE (91540). Elles seront annexées au registre.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie et sur le site internet de la Ville www.fontenaylevicomte.fr.

Le Maire
Jean-Luc GOUARIN